

Mes démarches de soutenance

le cnam

2 mois avant

- Je déclare ma venue en soutenance sur Adum. Je connais donc la composition de mon jury, la salle et la date de soutenance (que j'aurai réservée ou fait réserver par le biais de mon laboratoire).
- Je contacte la bibliothèque pour m'assurer de la conformité de mon manuscrit (theses@cnam.fr).
- Mon directeur de thèse valide la composition du jury et toutes les informations relatives à ma soutenance depuis son espace personnel Adum.

14 jours avant

- Les rapporteurs déposent leur pré-rapport dans Adum via un lien transmis par email.
- L'école doctorale émet un avis (favorable ou défavorable).
- Le chef d'établissement autorise ou non ma soutenance.

Délivrance du diplôme

HESAM Université édite mon diplôme et le bureau des études doctorales m'informe lorsque mon diplôme de docteur est disponible.



3 semaines après

Mon directeur de thèse dépose dans Adum la version électronique du PV et le rapport de soutenance et envoie les originaux au bureau des études doctorales.

Je réalise le 2nd dépôt de mon manuscrit si aucune correction n'a été demandée par le jury.

2 mois avant

4 semaines avant

2 semaines avant

Jour J

3 semaines après

3 mois après

6 mois après

Au plus tard 1 mois avant

- Je réalise le 1^{er} dépôt de ma thèse.

Le jour J

Mon directeur de thèse ou moi-même téléchargeons le PV de soutenance depuis notre espace personnel Adum.

A l'issue de la soutenance, il me sera proposé de prêter serment.



Mon directeur de thèse et les membres invités ne signent pas le PV de soutenance.

3 mois après

Si des modifications sont exigées par le jury, je dispose de 3 mois maximum pour effectuer les modifications et réaliser le 2nd dépôt de mon manuscrit sur Adum au format PDF/A.